

## Les conseils s'installent

Après des élections dans les écoles et les collèges de Villeparisis à l'hiver dernier, le contexte sanitaire avait tout gelé.



**Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et le Conseil Communal d'Enfant (CCE) ont pu finalement être installés le 16 juin.** Les deux plénières se sont successivement tenues en salle du Conseil municipal, à la mairie, dans le respect des règles sanitaires. Elles ont été menées par Alain Gorez, adjoint au maire chargé de l'Éducation.

14 sièges (sur 24) étaient à renouveler au CMJ. Dans le même temps, 17 des 34 sièges du CCE ont changé d'occupant. Le mandat est de deux années, renouvelables pour moitié chaque année.

Vivement remerciés pour **leur implication dans la démocratie locale** et cette expérience au service des autres, les élus juniors sortants se sont vus remettre un diplôme et ont pu se livrer à un retour d'expérience. Ils ont ensuite transmis l'écharpe tricolore à leurs successeurs, qui ont expliqué pourquoi ils s'étaient engagés à leur tour dans l'élaboration de **projets pour les jeunes** de la ville.